

Concurrence des mobiles: Devedjian tape du poing

Le constat est partagé par tous (sauf par les opérateurs): le marché français de la téléphonie mobile manque de concurrence. Tous les trimestres, gouvernement et régulateur s'agitent pour exiger plus d'ouverture. Or, malgré certaines avancées, Orange et SFR contrôlent toujours plus de 80% du marché.

Ainsi, après l'ART il y a quelques jours (lire notre article), le ministre délégué à l'Industrie, Patrick Devedjian, y est allé de son couplet. Il a réuni ce mercredi une dizaine d'opérateurs téléphoniques afin de leur faire, une fois de plus, la leçon. Mais aussi des propositions. Pas de révolution, le ministre se contente de reprendre les propositions de l'ART, le régulateur des télécoms, afin de raccourcir les délais de portabilité (permettant de changer d'opérateur sans changer de numéro). Le ministre souhaite ramener le délai de résiliation exigé par les opérateurs à dix jours, contre environ deux à trois mois aujourd'hui. Un délai trop long qui dissuade les abonnés de changer de fournisseur. On comprend pourquoi les opérateurs traînent des pieds. L'ART rappelle néanmoins être déjà en train de travailler avec les opérateurs mobiles pour mettre en oeuvre les décisions prises en décembre dernier. Mais le régulateur est moins exigeant que le ministre: il propose de ramener le délai à un mois au maximum. En attendant, les opérateurs gagnent du temps. Simplifier la portabilité, c'est bien, mais ça ne suffira pas. L'autre grande idée du ministre, ce sont les MVNO, les opérateurs virtuels. Ces derniers achètent des minutes de communication et vendent ensuite leurs propres services, avec leur marque. En Grande-Bretagne, les MVNO ont véritablement pris de la place face aux opérateurs historiques. En France, il est encore trop tôt pour faire un bilan. Deux MVNO se sont lancés avec une grande modestie: Debitel avec SFR, Breizh Mobile avec Orange; deux se préparent: NRJ avec SFR, M6 avec Orange -sans oublier des alternatives sur certains créneaux comme ADP Télécom ou Future Telecom. Pour l'association UFC Que Choisir, qui se félicite des propositions du ministre, *« une atomisation de petits opérateurs virtuels ne permettra pas une dynamisation réelle du marché de la téléphonie mobile »*. Des marques fortes comme NRJ et M6 peuvent dynamiser le marché. Des forfaits sans engagement, comme ceux récemment proposés par Debitel, pourront faciliter la fluidité du marché. Mais certains opérateurs alternatifs estiment que les conditions ne sont pas réunies pour que ces MVNO secouent le marché. Pour Tele2, le constat est clair: les MVNO actuels ne servent à rien et l'opérateur compte saisir l'ART. *« Nous allons engager dans les jours qui viennent une procédure de règlement de différend auprès de l'ART avec au moins l'un des opérateurs mobiles historiques »*, a déclaré Jean-Louis Constanza, son directeur général. *« On considère que ce qui nous est proposé par les opérateurs pour un MVNO, c'est soit rien, soit des positions qui ne sont pas du tout dans le cadre réglementaire »*, a-t-il expliqué. *« Cela fait cinq ans qu'on négocie et presque six mois qu'on est dans la dernière phase et il ne se passe rien d'acceptable, donc nous allons voir le régulateur »*. Bref, la concurrence dans les mobiles? Rien n'est gagné!